

Documents pontificaux

DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE AU PATRICIAT ROMAIN

CHERS FILS,

Au cours de cette période tourmentée de vingt années de pontificat, à laquelle M. le prince vient de faire allusion, vous nous avez souvent réjoui par votre piété filiale : et le témoignage que vous nous en renouvez en ce lieu nous apporte une nouvelle consolation. — Chez vous, le respectueux attachement au Pape n'est pas seulement un devoir de foi religieuse, mais c'est aussi un hommage à des traditions et à des souvenirs qui doivent vous être chers ; c'est le témoignage de votre cœur reconnaissant ; c'est l'affirmation de l'alliance de la papauté avec la ville qui, grâce à la papauté même, eut le nom et le caractère de lieu saint ; et cette alliance est indissoluble, parce qu'elle est voulue du ciel. Ceux donc qui prendraient occasion de votre respect au Siège apostolique et à ses droits sacrés, pour vous signaler comme adversaires du bien commun ou comme de tièdes amis du nom italien, méconnaîtraient la valeur de vos honorables et féconds sentiments. Mais les sophismes des passions politiques offusquent malheureusement les esprits et troublent les idées sous ce rapport.

C'est pourquoi, en Italie plus qu'ailleurs, beaucoup s'en vont, de nos jours, criant que ceux qui restent fidèles au Pontife romain rompent en visière à leur patrie. Mais à quoi donc ce mensonge peut-il être profitable ? Non pas, certes, à la concorde des esprits, car c'est au contraire un germe de divisions et de conflits croissants ; il ne saurait favoriser non plus le progrès du bien public, parce que c'est en ébranler les bases les plus solides que d'attaquer l'idée religieuse. Ce qui en profite, c'est l'égoïsme sectaire des ennemis de Jésus-Christ, lesquels, conjurés au détriment de la foi, ne souffrent pas que les multitudes se tournent vers le Pontife romain, gardien du dogme et représentant de Dieu. Eux seulement trouvent leur avantage à vilipender la papauté en la calomniant : et c'est un grand malheur que l'on ne comprenne pas encore la perversité de leurs desseins et les effets malfaisants qui en résultent pour la nation : celle-ci n'aura pas de salut vrai et assuré tant qu'elle ne s'affranchira pas de l'influence des sectes perverses.

Quant à vous, cher fils, la voie que le Pape vous trace et qui est la voie du devoir, vous la connaissez : restez-y, et ces folles

accusations efforcez-vous de les réfuter par la rectitude des œuvres. Aux souhaits de prospérité que vous Nous offrez, Nous répondons par ce vœu surtout que vous puissiez par votre exemple confirmer le fait qu'ont attesté les siècles, à savoir que la vertu chrétienne est le plus opportun et le plus sûr rempart de salut dans les temps difficiles : et que ceux qui franchement et loyalement la pratiquent sont toujours des citoyens exemplaires.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre paternelle affection, Nous accordons à vous et à vos familles la bénédiction apostolique.

Un Ministère d'instruction publique

IV—RAISON D'EXPÉRIENCE

Le premier des biens, avons-nous dit, que l'Etat éducateur enlève au peuple, c'est sa liberté. Nous pourrions parcourir tous les pays du monde et relever partout la même leçon. Contentons-nous de citer l'exemple du pays qui joue le rôle de missionnaire des idées, bonnes ou mauvaises, nous voulons parler de la France. Aussi bien le mal y a-t-il suivi sa gradation logique et poussé ses conséquences si loin, qu'au-delà il n'y a plus qu'à retourner aux horreurs de 1793. Nous doutons même qu'il ait laissé subsister assez d'énergie sauvage dans les caractères pour permettre le renouvellement de ces excès.

Nous affirmons, sans craindre la contradiction, que jamais à aucun moment, la société française n'a joui de sa pleine liberté depuis le jour où son gouvernement, s'emparant de l'instruction publique et y créant un monopole à son profit, en a fait un rouage administratif. La liberté d'enseignement y a subi des fluctuations, mais jamais elle n'y a été parfaitement reconnue, et plus qu'ailleurs, car le travail des idées s'y fait sentir plus profondément que chez tout autre peuple, elle s'y est vérifiée, cette parole d'un observateur de grand sens : " Là où vous rencontrerez un ministère des cultes, un ministère de l'enseignement, un ministère de l'intérieur, dites qu'il n'y a pas de vraie liberté politique, et vous ne vous tromperez pas.... Qui dit ministère des cultes, ministère de l'enseignement, ministère de l'intérieur, dit que la religion, la conscience, l'éducation, l'administration de la com-

mune et même de la famille sont des branches du gouvernement ; et que, sous le contrôle, sous l'action du Pouvoir central, elles sont livrées à la volonté et même aux caprices de la bureaucratie, à laquelle finissent par obéir ceux mêmes qui la commandent."

Aussi quelles protestations la conscience indignée des partisans de la liberté n'a-t-elle pas fait entendre constamment, dans la Chambre des Députés, contre l'abus d'autorité, contre le déni de droits inviolables que constituaient l'ingérence tracassière d'abord, puis l'extension du monopole, les empiètements de plus en plus provocateurs de l'Etat, puis, avec le temps, les effets démoralisateurs d'une éducation neutre, et, en fin de compte, l'action nettement et ouvertement persécutrice du pouvoir public livré aux mains des Juifs et des francs-maçons ! Elle dure encore, cette lutte d'un siècle et plus, et ils seraient pâles pour caractériser la situation présente en France, les accents de rare énergie, pourtant, par lesquels Louis Veuillot, se faisant l'interprète du parti catholique militant, flétrissait dans la presse l'iniquité d'un gouvernement qui déformait, au nom de prétendus intérêts publics, l'âme de la jeunesse chrétienne dans des maisons dont il aurait dû faire des temples.

Nous venons de relire son admirable lettre à M. Villemain et toute une série d'articles écrits de cette plume qui était plus redoutable qu'une épée. Comme il les flagellait sans pitié, les hypocrites qui dissimulaient leurs desseins pervers sous le masque de préoccupations nationales dont ils n'avaient cure assurément ! Comme il les montrait dans leur véritable rôle de semeurs de germes de mort ! Et quelle lumière prophétique dans la claire vue de l'avenir préparé par une ou deux générations formées sous le souffle de l'impiété et de la libre-pensée ! Elles sont à lire aujourd'hui, ces pages émues où le grand chrétien, le grand patriote, plus encore que le grand écrivain, laissait couler toute son âme et dans lesquelles il indiquait d'avance des résultats qui sont devenus de l'histoire. Elles sont à lire pour nous tous, catholiques de la province de Québec, qu'on veut pousser dans la voie où notre ancienne mère-patrie a trouvé tant et de si douloureux mécomptes.

N'attendons pas de nos réformateurs qu'ils nous disent clairement où ils veulent nous mener. L'ont-ils dit, à l'origine, aux parents chrétiens, les hommes publics, dont la trop longue lignée s'est perpétuée jusqu'à nous, qui, par étapes, ont mené la France au bord de l'abîme où elle se débat aujourd'hui, en proie à toutes les angoisses, devant les constatations que les lèvres officielles elles-mêmes sont forcées de laisser échapper ? Leur ont-ils *ex abrupto*

demandé de leur livrer ce qu'il y avait de meilleur dans leurs enfants, pour en faire l'instrument de leur haine aveugle, les faux éducateurs à qui les éclats mêmes de la foudre n'ont pu montrer le vrai chemin ? Leur ont-ils dit qu'ils les enfermeraient dans une prison faite de mille textes de lois, les despotes qui, partis de la liberté avec le dessein de n'y jamais rentrer, en sont aujourd'hui plus éloignés que jamais ?

Non ; c'est au nom même de la liberté qu'ils outrageaient la liberté : c'est pour assurer l'avenir des enfants qu'ils en ruinaient les espérances ; c'est pour alléger les charges du peuple qu'ils l'accablaient de chaînes ; c'est pour rendre l'instruction plus fructueuse et plus pratique qu'ils la stérilisaient par l'absence des seules connaissances indispensables ; c'est pour susciter toutes les énergies nationales qu'ils les étouffaient sous l'impiété. N'avez crainte, disaient-ils aux pères de famille, l'État ne se charge de vos enfants que parce qu'il a plus que vous l'intelligence de leurs besoins, et il vous les rendra plus forts, plus moraux, mieux disciplinés, mieux armés pour les luttes de la vie. C'est votre bien et le leur qu'il veut. Oh ! les misérables ! oui, voilà bien par quels blasphèmes ils se sont emparés de la confiance d'hommes qui avaient charge d'âmes, quand l'usage qu'ils en voulaient faire était bien celui qu'ils en ont fait.

Parents chrétiens qui lirez ces lignes, instruisez-vous donc par une expérience qui a coûté si cher à d'autres. Voulez-vous perdre le droit que vous avez de prolonger votre œuvre procréatrice dans un ordre de choses supérieur à celui qui vous a fait pères ? Vous avez donné à vos enfants une existence qui n'est que l'ombre de la vie ; vous êtes appelés à parfaire ce don de vous-mêmes en leur donnant les moyens d'atteindre la pleine réalité de la vie. Pouvez-vous vous désintéresser de cette noble tâche, qui est à certains égards un sacerdoce ? Non. Voulez-vous, quand même, déroger aux lois de la nature et renoncer à des prérogatives qui vous ennoblissent ? Eh bien, ces enfants dans lesquels vous voulez vous continuer, jetez-les péle-mêle dans le moule commun de l'État éducateur, sans vous soucier de savoir ce qui en sortira dans cinq ou dix ans. Seulement n'alléguez pas inexpérience pour vous soustraire à la responsabilité. L'expérience, elle a été faite dix fois plutôt qu'une : ce qui est sorti de là, une fois le moule complètement frappé à l'effigie de l'État, ce sont des athées en herbe, des impies, des indifférents, des viveurs et qui sait ? de la graine d'assassin ou d'anarchiste.

Suppression du droit naturel des parents, bientôt suivie de la suppression du droit divin de l'Église ; suppression de la liberté

d'
au
en
pa
n'
pl
pa
ne
tor
sie
pré
du
pri
tio
pub
cou
dem
un
ton
grie
lait
" or
" gr
" be
" ve
" da
" qu
" qu
" na
" pu
" av
" ce
" dét
I
mon
minis
fait n
Québ
ne cr
systè

d'enseignement ; monopole au profit de l'Etat qui, bientôt, grâce aux idées modernes de neutralité religieuse, se transforme en un engin de guerre contre la seule religion hors de laquelle il n'y a pas de salut ; despotisme allant s'accroissant tous les jours et n'ayant qu'à écouter ses tendances pour devenir l'absolutisme le plus absolu, voilà ce qui découle de l'accaparement de l'éducation par l'Etat. Ajoutez-y l'instabilité. Faites de l'éducation une annexe de la politique, et vous la livrez à toutes les évolutions, à toutes les vicissitudes, à toutes les tourmentes, à toutes les fantaisies, à tous les tâtonnements d'un monde qu'on dirait fait exprès pour l'expérimentation, c'est-à-dire pour toutes les formes du doute ; d'un monde qui, à l'opposé de l'Eglise, assise sur des principes immuables, vacille constamment entre deux orientations distinctes, sinon différentes. Un ministre de l'instruction publique, c'est en somme un personnage qui va et vient, ballotté comme ses collègues de la domination d'aujourd'hui à la chute de demain ; aujourd'hui tout puissant, demain tombé, remplacé par un autre personnage éphémère comme lui qui, en attendant qu'il tombe à son tour, bouleversera programmes et méthodes d'enseignement. Ecoutez là-dessus le témoignage d'un homme qui parlait par expérience :

“ En France, ” dit le P. Ventura (1) “ en France, par exemple, on travaille depuis soixante-cinq ans à faire une loi sur l'enseignement public, compatible avec les principes d'ordre et de liberté. Eh bien, on n'y a pas encore réussi. Les différents gouvernements qui, pendant cette longue période, se sont succédé dans ce pays se sont sérieusement occupés de ce grave sujet, et qu'ont-ils fait ? ils ont détruit l'ancien et l'ont remplacé par quelque chose de nouveau qui ne le valait pas. Nous ne connaissons pas un seul ministre, mis à la tête de l'enseignement public, qui ait cru devoir s'en tenir, sur cette matière, à ce qui avait été établi par son prédécesseur. On démolit aujourd'hui ce qui avait été édifié hier, mais pour y substituer ce qui sera détruit demain. ”

L'expérience, est-il besoin d'aller la chercher si loin ? c'est au moment où la statistique démontre que, depuis l'institution d'un ministère d'instruction publique dans l'Ontario, cette province a fait moins de progrès, en matière d'éducation, que la province de Québec ; c'est au moment où le chef d'un grand parti politique ne craint pas de s'attirer la défaveur publique en dénonçant le système en vigueur dans la province-sœur et en promettant de

(1) *Essai sur le Pouvoir Public*, p. 586, édit. de 1859.

désassocier la politique et l'instruction publique ; c'est à ce moment, disons-nous, que nos réformateurs voudraient, sous prétexte de progrès s'il vous plaît, faire entrer dans ce tourbillon tout notre propre système d'instruction publique. Peut-on être à ce point aveugle aux leçons de l'expérience ?

Qu'y a-t-il dans ce parti-pris de rester fermé à tout ce qu'enseigne l'histoire contemporaine ? Car enfin il est bon de ne pas se laisser duper et de rechercher, à l'aide du raisonnement, ce qui peut bien se trouver sous le masque des intentions avouées. Est-ce bien par aveuglement qu'agissent ici nos réformateurs ? Ne subissent-ils pas d'autres influences ? Ne sont-ils pas cantonnés dans une erreur qu'ils caressent ? mûs par le dessein secret de réaliser un idéal qui n'est pas celui de l'Eglise ? travaillés par un besoin d'opposition à des causes agissantes qui les contrecarrent dans leur ambition et leurs projets ? Opèrent-ils pour leur propre compte, ou sont-ils simplement complices ou auxiliaires ?

Voilà des questions auxquelles la raison de circonstance nous permettra peut-être de donner une réponse. En attendant, concluons que la raison d'expérience suffit amplement à nous mettre en garde contre des tentatives qui, partout ailleurs, ont été pleines de périls pour la société, comme la question de principe suffit à nous guider, à nous montrer la voie qu'il faut suivre et les écueils qu'il faut savoir éviter si nous voulons arriver à bon port.

LE PARTI LIBÉRAL ET L'EXÉCUTION DU COMLOT MAÇONNIQUE

“ En premier lieu, arrachez à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre, et faites-la voir telle qu'elle est ”

(Léon XIII. Encyclique *Humanum genus*)

I

Nous sommes arrivés à une époque où les ennemis de notre foi, rejetant tout sentiment d'honneur et de dignité, attaquent notre religion avec tant d'audace et de malhonnêteté, qu'il nous faut, de notre côté, employer les grands moyens pour nous défendre. Aux grands maux, toujours les grands remèdes. — L'écueil fait à l'Encyclique de Notre Très Saint Père le Pape par la

presse libérale, soit radicale, soit simplement réformiste, laisse apercevoir tant d'astuce, de fourberie et d'hypocrisie, que, de son côté, la presse catholique, réellement obéissante aux conseils des évêques, soumise en tout point aux enseignements du successeur de Pierre, doit, désormais, s'attacher à faire connaître sous leur vrai jour les fatassaires du catholicisme, les Judas politiques et les détracteurs de notre clergé : tous *auxiliaires des loges maçonniques*.

D'abord, que l'on me permette de faire remarquer que le calme morne, qui a succédé à la tempête soulevée par la question *des Ecoles du Manitoba*, ne nous laisse pas un horizon social sans nuages. Ce calme relatif, qui a fait de notre océan politique une surface à peine ridée, ne sera, malheureusement, que de courte durée ; nous en avons déjà des signes manifestes. — Depuis quelques mois, tout le monde était dans l'attente d'un grand événement ; les hostilités cessaient de part et d'autre, (si bien que les naïfs d'un côté criaient déjà à la victoire) ; notre petite maçonnerie haineuse, ayant toutefois la prudence du serpent, faisait taire ses canons et se contentait de menaces *de procès pour influence spirituelle indue* ; elle se dérobaît, pour ainsi dire, à la vue du public. On attendait, dis-je, un grand événement : la venue de la parole divine du Vicaire de Jésus-Christ. Pour les catholiques, c'était un aliment destiné à les reconforter et à les engager à continuer, avec courage, dans le droit chemin que leur traçaient leurs évêques ; c'était encore le "*in hoc signo vinces* : " mais pour les ennemis de notre religion, pour nos réformateurs, pour nos Bazaine politiques, c'était un nouvel appât à leur haine, une nouvelle occasion de mentir à leur foi, une nouvelle trahison à accomplir.

Cet événement s'est accompli : la presse franche catholique l'a accueilli avec enthousiasme et satisfaction, comme il était facile de le prévoir ; la presse libérale ou libérale-maçonnique l'a accueilli avec défiance ou avec haine, l'une n'osant se dépouiller du respect humain ni de son esprit de parti habituel, l'autre jetant l'injure à la face du plus distingué des dignitaires ecclésiastiques dans le Canada—obéissant, d'un côté à deux chefs : l'un, à la conscience froide, hantée de rationalisme et d'esprit voltairien ; l'autre énervé et tourmenté par le souvenir de ses instabilités politiques et religieuses—suivant exactement, d'un autre côté, le mot d'ordre lancé par Nathan et parti de Rome en même temps que l'Encyclique.

Pour celui qui observe attentivement les divers faits sociaux de notre pays, il est alarmant de constater avec quelle légèreté

la grande masse de notre population accepte et interprète les événements de notre monde politique, social et religieux. Souvent ces événements sont gros d'importance et remplis d'enseignements précieux pour l'avenir, mais à peine se les laisse-t-on apprendre; et on recherche avec avidité la lecture de romans immoraux, on lit ou on se fait lire, au complet, les comptes-rendus plus ou moins scabreux de procès infamants; les faits les plus immoraux, grâce à une presse malsaine, pénètrent, avec une rapidité étonnante, dans les couches sociales les plus reculées, où on ignore communément les commandements de Dieu, l'enseignement du Pape et les conseils d'un évêque. Notre société, c'est évident, devient de plus en plus légère et frivole. — Malheureux! allons-nous donc oublier que c'est cette même frivolité qui a perdu la société française au XVIIIème siècle; qui a fait éclore en Europe le germe des révolutions déposé par Luther, Calvin et Fauste Socin; qui a permis aux loges de cette époque de grossir leurs rangs et de préparer la France au régime que l'on méditait et aux abominations de la Terreur qui, toutes, avaient été froidement calculées? C'est ce même esprit de légèreté qui a livré la France aux Gambetta, aux Jules Ferry et *tutti quanti*, en suivant la lignée jusqu'à Méline. Aujourd'hui, tout le monde l'admet, ce n'est pas un gouvernement de républicains que l'on a en France, mais bien un gouvernement de Francs-Maçons.

Eh bien, ce qui a perdu nos frères d'outre-mer pourrait bien également nous perdre, si nous ne savons pas profiter de l'expérience des autres. D'ailleurs le piège dans lequel est tombé le peuple français nous est aujourd'hui tendu et dissimulé par les mêmes artifices; le même appât que l'on a jeté autrefois en pâture à la crédulité populaire en France nous est, à l'heure actuelle, offert, entouré des mêmes précautions. Encore une fois, à nous donc d'éviter et l'appât et le piège.

Quelques notions, maintenant, sur le caractère général de la Franc-Maçonnerie, permettront de mieux saisir le rapprochement qu'il y a à faire entre le Libéralisme canadien et l'exécution des plans de la secte. — Il existe de par le monde une secte qui a des ramifications dans tous les pays de l'univers. Cette secte, qui a une hiérarchie copiée, en tous points, sur celle de l'Eglise catholique, devient, de jour en jour, de plus en plus puissante, grâce à une admirable organisation et au secret dont elle s'entoure; grâce aussi à une morale indépendante et à une indifférence simulée envers les cultes. Flattant ainsi toutes les passions de l'homme, elle recrute ses membres dans toutes les classes de la société. Son but n'est rien moins que la destruction de l'Eglise du Christ sur

la terre, pour la remplacer par celle de Satan. Tous les moyens lui semblent bons pour arriver à sa fin ; elle se montre tantôt menaçante, tantôt arrogante, tantôt suppliante ; elle change ses allures en changeant de pays, elle s'accclimate sous toutes les latitudes comme elle s'accommode de tous les gouvernements. Cette société, œuvre privilégiée de Satan, s'appelle la "*Franc-Maçonnerie*".—Implantée dans notre pays depuis près d'un siècle, elle a grandi aussi lentement que sûrement ; si bien qu'aujourd'hui, elle envoie de ses rameaux dans toutes les provinces de la Confédération canadienne. Cet arbre maudit, cultivé avec un soin jaloux par des suppôts de Satan, nous laisse apercevoir aujourd'hui ses fruits empoisonnés. Notre société, trompée par les belles apparences de ces fruits, en a déjà goûté quelques-uns ; aussi l'organisme de notre corps social commence-t-il à en sentir les effets délétères.—Sous le couvert des beaux mots *liberté, égalité, fraternité*, on veut imposer à notre peuple le plus odieux de tous les esclavages ; sous le prétexte de le faire progresser, on veut le faire rétrograder ; sous le prétexte de perfectionner son éducation, on veut chasser Dieu de l'école ; enfin sous le fallacieux prétexte de rendre à l'homme la vie plus douce et plus agréable, on veut lui faire perdre de vue *la fin pour laquelle il a été créé*. Voilà quels sont les fruits de l'arbre maçonnique ; voilà, en un bien pâle résumé, le plan adopté par les loges pour déchristianiser le monde ; ce plan, réellement inspiré par l'ange déchu, respire son orgueil et sa vengeance.—Eh bien, ce plan, ou plutôt ce complot, la Franc-maçonnerie en poursuit la réalisation depuis des siècles et dans tout l'univers, avec une ténacité vraiment diabolique. Dans plusieurs pays de l'Europe, elle n'a que trop bien réussi à corrompre la société ; et l'on a vu un jour, en France, des sectaires aveuglés par leur haine contre le Christ, entonner un chant de victoire et s'écrier publiquement que *l'Eglise catholique agonisait*. Ah ! bien non, l'Eglise n'a pas agonisé, et elle n'agonisera jamais, quoi qu'en disent certains disciples de Voltaire. Les flots de l'impiété viendront, pendant longtemps encore, se briser au pied du roc sur lequel elle est bâtie ; et ses ennemis, dans l'avenir comme dans le passé, se heurteront toujours contre cette muraille que Jésus-Christ a mise devant son œuvre : *non prevalent—ils ne prévaudront point*.

L'œuvre de la franc-maçonnerie devient de plus en plus vivace au Canada : les événements politiques qui ont marqué dans notre histoire depuis quelques années sont, pour la plupart, empreints du plus pur maçonnisme. C'est pourquoi nous croyons opportun de crier : "Citoyens, gare à votre religion, on veut vous l'enlever !" — La franc-maçonnerie, toute-puissante dans le

reste de l'Amérique du Nord, veut désormais avoir la haute main sur le Canada, et, en particulier, sur la province de Québec. Ses plans pour arriver à son but sont ici les mêmes qu'ils ont été dans les autres pays. On commence par battre en brèche l'influence et l'autorité du clergé, (ceci est de première importance), puis ensuite on cherche à s'emparer de l'éducation de l'enfance ; dès lors, les Thermopyles sont franchis, l'élan est donné ; il n'y a plus qu'à pousser le char qui, descendant d'abîme en abîme, va se briser dans les sombres précipices de l'*athéisme national*. — Eh bien, la franc-maçonnerie, pour l'exécution de ses plans dans notre pays, et surtout dans notre province, trouve, dans le parti politique qui s'appelle *libéral*, un auxiliaire tout préparé ; et celui-ci, disons, pour le moment, consciemment ou inconsciemment, se fait l'instrument servile de la secte sur le caractère de laquelle nous venons de jeter un rapide coup d'œil.

Je prouverai, par la suite, que ce n'est pas de l'esprit de parti qui m'engage à faire cette assertion dans cette revue : plus grande et plus noble est la mission du " Mouvement Catholique " dans notre pays. Je prouverai par des faits patents et des paroles toutes récentes encore, sans avoir la peine de fouiller dans le passé, que les chefs actuels du parti libéral parlent et agissent soit comme sectaires, soit comme auxiliaires inconscients des loges. Il nous importe peu d'être bleu ou rouge, libéral ou conservateur-libéral, pourvu qu'on nous laisse notre religion, sa loi et sa doctrine ; pourvu qu'on ne jette pas grossièrement l'insulte à la face même de nos chefs religieux ; pourvu que ceux qui veulent se proclamer de vrais disciples du Divin crucifié du Golgotha n'aient pas à se faire traiter d'arriérés, d'ignorants et de rétrogrades. Nous n'avons de politique que celle du Christ, de drapeau que celui de l'Eglise, de mots d'ordre à recevoir que de la direction de nos pasteurs. Voilà la seule politique qu'au " Mouvement Catholique ", nous servons, appliquons et nous nous efforçons de faire prévaloir. Tant pis pour ceux de nos hommes publics, à quelque parti qu'ils appartiennent, dont l'ambition ne saurait contenir dans ce cadre et qui en sortent pour faire la guerre au programme religieux que nous défendons !

L. OBAY.



Juan Donato Cortés

Les grandes figures du Catholicisme

DONOSO CORTES

Nous avons promis à nos lecteurs de leur donner de temps à autre le portrait physique, intellectuel et moral de quelques-uns des principaux champions du catholicisme dans le monde et, dès la première livraison de notre revue, nous avons essayé d'esquisser la vénérable figure de l'illustre pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise du Christ. Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont forcé, pour un temps, d'interrompre cette série d'études, mais nous avons l'espoir de pouvoir désormais surmonter ces obstacles inséparables du début de toute publication.

L'homme, sur lequel nous allons aujourd'hui donner quelques notes rapides, a été l'une des plus brillantes intelligences de ce siècle et, bien qu'il soit tombé avant d'avoir pu donner, dans l'ordre des faits, la pleine mesure de ses forces, nulle étude n'est d'un intérêt plus vif que celle de sa vie. C'est que, ainsi que le remarque M. Villefranche, l'histoire de Donoso Cortès est l'histoire d'une pensée ; l'histoire d'une pensée que nous voyons évoluer sous l'influence des circonstances, de l'étude et de la grâce divine, jusqu'au jour elle se jette dans le sein de l'Eglise catholique, dont elle accepte avec amour tous les enseignements, non seulement ceux qui regardent l'homme privé, mais encore ceux qui concernent les sociétés humaines et qui rompent ouvertement en visière au libéralisme, cette grande erreur de notre temps, aux séductions de laquelle se sont laissées prendre tant de belles intelligences : l'histoire d'une pensée qui, d'abord trempée des eaux du baptême, puis empoisonnée par le contact des philosophes impies du dix-huitième siècle, poussée, sous cette influence néfaste, jusque dans les bas-fonds du rationalisme social, s'est progressivement arrachée à ces bourbiers par l'étude attentive de l'histoire de l'humanité et, en particulier, de celle des révolutions, puis, sous le coup de la douleur, s'est tournée vers Dieu et, d'une seule envolée, s'est élevée jusqu'aux lumineuses splendeurs de la vérité catholique d'où, fortifiée par la foi, elle a porté, sur les hommes et les choses, des jugements qui tiennent du prophète, tandis que

la vo
de so
plus

tien.
marq
de-la
appa
furen
dit M
lut vi
A onz
son d
de Se
collèg
aux C
de la
en cet
1843,
modér
rière
pays.
appor
versio
dant l
gouve
et fra

P
été to
sont n
versio
Consid
sur la
Classi
et dep
rop, I
ouvrag
discou
et qu'o
révèlè
tard p
rable é
les der

la volonté de Donoso Cortès, suivant une marche parallèle à celle de son intelligence, faisait de cet homme de génie le chrétien le plus humble et le plus fidèle.

Résumons en quelques lignes la biographie de ce grand chrétien. Juan Francisco Maria de la Salud Donoso Cortès, plus tard marquis de Valdegamas, naquit le 6 mai 1809, au village de Valde-la-Serena, Espagne. Il est mort à Paris le 3 mai 1853. Il appartenait à la famille du conquérant du Mexique. Ses études furent extrêmement hâtives bien que très solides : " il semblait, dit M. Villefranche, que, pressentant la brièveté de sa vie, il voulut vivre plus tôt et avec plus d'intensité que les autres enfants. A onze ans il avait achevé ses humanités ; à douze, il commençait son droit à Salamanque ; à seize, il était licencié de l'Université de Séville ; à dix-huit, il occupait une chaire de littérature au collège de Cacerès." Il fut successivement dans la suite, député aux Cortès (1838), puis secrétaire particulier et conseiller intime de la reine régente Christine, pendant son exil à Paris, et mena en cette qualité une ardente campagne de presse qui aboutit, en 1843, au renversement d'Espartero et au retour au pouvoir des modérés. Rentré en Espagne, il poursuivit brillamment sa carrière et se plaça au premier rang des hommes politiques de son pays. C'est en 1847, que la mort d'un frère tendrement aimé vint apporter à cet esprit droit et sincère la suprême grâce de la conversion, et donner à ses géniales facultés leur dernier essor. Pendant les dernières années de sa vie, il représenta successivement le gouvernement de son pays près les gouvernements prussien (1849) et français (1851 à 1853).

Professeur, homme politique ou diplomate, Donoso Cortès a été toute sa vie orateur et publiciste, et les œuvres qu'il laisse sont nombreuses. Notons parmi celles qu'il écrivit avant sa conversion : *Mémoire sur la situation de la monarchie espagnole*, *Considérations sur la diplomatie*, *Leçons de droit politique*, *Etude sur la loi électorale*, *Essai sur les principes constitutionnels*, les *Classiques et les romantiques* (étude littéraire), *Lettres de Paris*, et depuis : *L'Eglise et la Révolution*, *la Situation générale en Europe*, *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, trois ouvrages dans lesquels il exposa, comme il le fit aussi dans des discours et des lettres célèbres, ses principes religieux et sociaux, et qu'on ne saurait trop relire. Tous ces ouvrages indiquent, révèlent les brillantes qualités intellectuelles qui, fécondées plus tard par les lumières de la foi, devaient nous donner l'incomparable écrivain et le penseur immortel que fut Donoso Cortès dans les dernières années de sa trop courte carrière.

Une date est surtout célèbre et mérite d'être remarquée dans la vie de cet homme illustre, car elle marque la manifestation publique et retentissante de l'évolution subie par ce grand esprit, c'est celle du 4 janvier 1849, alors que Donoso Cortès prononça au parlement espagnol un discours qui fut bientôt traduit dans toutes les langues et eut, dans l'Europe entière, un retentissement énorme. " Un aigle venait de s'envoler de la tribune espagnole, comme dit M. Villefranche ; il planait haut au-dessus d'elle et de toutes les tribunes du monde." Tout ce qui comptait en Europe, dans le monde de la pensée et de la foi, salua de ses enthousiastes acclamations le lever de cet astre qui se révélait avec la splendeur du plein midi. Les adversaires eux-mêmes durent s'incliner devant la majesté de cette parole, tout en en contestant la véracité et "ce discours, dit Louis Veuillot, devint presque instantanément, dans les meilleurs esprits de l'Europe, la formule des instincts conservateurs qui luttaient sans doctrine contre l'entraînement des dogmes et des habitudes révolutionnaires. A partir de ce moment, le mal des sociétés modernes a été connu et qualifié : le remède est devenu évident aux yeux de toute raison assez haute et assez saine pour se déprendre de l'erreur." Ce fut une scène mémorable et que nous laisserons à cet autre chevalier du Christ, à ce frère d'armes qui fut tendrement aimé de Donoso Cortès, le soin de décrire :

" Le 4 janvier 1849, dit-il, un membre du Parlement espagnol parut à la tribune pour donner son avis dans une discussion sur la politique générale. Il appartenait à la majorité conservatrice, et il venait répondre à l'un des chefs du parti progressiste, M. Cortina. On débattait la thèse qui se débat sans fin entre le Gouvernement et l'Opposition, partout où la tribune exerce quelque empire. Le Gouvernement avait maintenu l'ordre au milieu des formidables crises de 1848 ; l'Opposition lui reprochait d'avoir offensé la légalité. On s'était de part et d'autre exercé là-dessus assez éloquemment, et la joûte, ayant satisfait au *decorum* parlementaire, pouvait finir. Au fond, il n'existait pas plus de division dans les esprits que de doute sur le vote. L'exemple de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, était là : progressistes et conservateurs voyaient suffisamment clair aux lieux de la foudre. L'honorable M. Cortina, tout le premier, s'accommodait d'une illégalité qui, en écartant la République, le préservait de l'ignominie d'être conservateur à son tour. Un discours de plus semblait donc inutile ; personne ne croyait nécessaire de réfuter d'avantage M. Cortina. Mais aussitôt que le nouvel orateur eut ouvert la bouche, l'Assemblée s'aperçut qu'il restait quelque chose à dire, quelque chose que personne encore n'avait dit, sur ce thème trop rebattu, où la casuistique constitutionnelle espère limiter, dans un équilibre parfait, la résistance du pouvoir et les entraînements

de la liberté. Dès les premiers mots, la question changea de place et de face.

En argumentant contre les progressistes sur le point de fait, la majorité qui se piquait d'être libérale, avait scrupuleusement respecté, comme son bien propre, le fond de leurs idées. L'orateur commença par déclarer qu'il venait enterrer au pied de la tribune, dans leur naturelle sépulture, toutes les idées de l'Opposition, c'est-à-dire toutes les idées libérales; *idées stériles et désastreuses, dans lesquelles se résument les erreurs inventées depuis trois siècles pour troubler et dissoudre les sociétés humaines.* Il tint parole. Tout accoutumés qu'ils fussent aux hardiesses de son éloquence et de sa probité, ses auditeurs ne s'attendaient pas à cet héroïsme de conviction qui venait heurter avec dédain, l'un après l'autre, les dogmes le plus universellement reçus de la liberté moderne, qui prédisait à cette liberté sa mort imminente, qui flétrissait cette mort comme un suicide. Annonçant à la civilisation du XIX^e siècle des humiliations aussi prodigieuses que les élans de son orgueil, et la montrant prochainement accroupie et tremblante sous quelque dictature, il lui criait : Tes orateurs ne te sauveront pas, tes arts ne te seront d'aucun secours, tes armées hâteront ta perte : le despotisme même trahira tes espérances ; tu ne trouveras pas un despote ; tu ramperas et tu périras sous les pieds et sous le couteau de la multitude, si tu ne t'inclines pas devant la croix !...

Tout cela n'avait pas été dit dans la discussion, ceux qui l'avaient pu penser s'étonnaient de l'entendre ; l'orateur lui-même, se reportant un peu en arrière dans son propre passé, pouvait s'étonner de le dire. Ces idées, si nouvelles pour son auditoire, n'étaient guère moins nouvelles pour lui. Il avait partagé les illusions du siècle ; il avait cru à la presse, à la tribune, aux constitutions, aux assemblées, au progrès ; son talent et ses succès l'avaient sacré l'un des pontifes de ce culte de l'esprit humain, dont il bafouait maintenant les superbes et frivoles mystères. Mais il venait de perdre un frère pieux et tendrement aimé, et il contemplait les convulsions misérables au milieu desquelles la monarchie européenne, infidèle depuis longtemps, périssait sans ressource. Ses yeux, faits pour la vérité, avaient vu dans son propre cœur et dans les choses humaines tout ce qu'éclairaient les flambeaux qui escortent la mort. A cette lumière il était devenu chrétien. Le christianisme le tirait de ce groupe des gens de lettres et des beaux esprits qui n'est que l'élite du vulgaire. Désormais ses pensées, mises en ordre et illuminées par la foi, allaient retentir dans le monde. Cent échos répétèrent aussitôt son discours, et l'Europe apprit, pour ne plus l'oublier, le nom jusqu'alors à peu près inconnu de Donoso Cortès."

Nous regrettons que le temps et l'espace nous manquent également pour analyser quelque peu longuement ce discours, ainsi que ceux qui le suivirent et les livres publiés par Donoso Cortès de 1849 à 1853. Une consolation nous reste, c'est que nos lecteurs voudront parcourir en entier ces œuvres grandioses. Relevons toutefois, en passant, une phrase du discours du 4 janvier 1847,

phrase terrible et que nous devons profondément méditer au milieu de la campagne anticléricale à laquelle nous assistons présentement dans notre pays. " J'ai vu, disait Donoso Cortès, j'ai connu des hommes qui, s'étant éloignés de la foi, y sont revenus. Mais un peu de qui, ayant abandonné la foi, l'aît reconquise, je n'en connais pas un ! " Prenons bien garde que le peuple canadien-français n'aïlle bientôt, sous l'influence de la secte néfaste, qui poursuit ici comme ailleurs son œuvre de mort, allonger la liste de ces nations perdues sans retour, dont parlait le voyant espagnol. Pour cela, soyons fidèles aux principes qu'il prêchait et qui sont ceux de notre mère l'Église, qui seule a les paroles de vie et de salut.

Nous avons dit qu'à cette évolution intellectuelle de Donoso Cortès avait correspondu chez lui une évolution morale non moins prononcée. C'est encore à l'illustre journaliste français qui eut le bonheur de jouir de l'intimité de Donoso Cortès et qui était digne de cette exceptionnelle faveur, que nous emprunterons le portrait moral du grand orateur ; c'est lui qui nous révélera les exquisés qualités du cœur de son ami :

" On ne saurait se peindre, à moins de l'avoir connu, la tendresse, la candeur, la délicatesse exquise de son cœur. Un soir, dans le monde, nous lui demandions quel événement ou quelle étude avait le plus contribué à lui faire connaître et pratiquer la religion. Il nous répondit qu'il avait étudié son frère mourant, et ses yeux aussitôt se mouillèrent de larmes. Il ne pouvait prononcer le nom de ce frère sans pleurer. Parlant de lui à un ami intime, M. Rio, il disait qu'il devrait demander pardon à Dieu d'avoir tant aimé une créature humaine.

Il n'y avait point d'affaire qu'il ne laissât pour courir auprès d'un ami malheureux, et point de sacrifice qu'il ne fût prêt à s'imposer pour secourir non-seulement l'infortune de ceux qui lui étaient chers, mais l'infortune du premier venu. Il allait toutes les semaines, et souvent plusieurs fois, visiter les indigents. Il y avait entre la sœur Rosalie et lui un pacte de services mutuels pour les bonnes œuvres. Elle était son introductrice chez les pauvres du quartier Mouffetard ; il était l'un de ses ministres et de ses ambassadeurs auprès des riches et des puissants de ce monde. Les Petites-Sœurs des Pauvres n'avaient point de patron plus dévoué et plus généreux.

Tout en lui exhalait le parfum d'une âme vraiment chrétienne. Sa joie et sa tristesse étaient également douces et ingénues. Sa parole, prompte, ardente, sincère, était en même temps la plus inoffensive que l'on pût entendre, et c'était un charme de voir qu'il eût toujours innocemment tant d'esprit. On pouvait le laisser sans aucune crainte au milieu d'un auditoire devant lequel on avait soutenu contre lui la discussion la plus chaude. L'absence de son contradicteur ne lui faisait pas oublier les égards

qu'il observait toujours, et il pardonnait à ceux qui n'avaient pas su garder tout-à-fait la même mesure.

Parmi tant de vertus, l'humilité avait, s'il se peut, jeté dans son cœur des racines plus profondes. Comme il était parvenu à la maturité de son talent lorsqu'il se convertit, il entra presque du même pas et le même jour dans la voie de la pénitence chrétienne et dans celle des grands honneurs politiques. Ni le chrétien ni l'homme d'Etat n'en souffrirent. Il fut ministre d'autant plus fidèle qu'il était chrétien plus fervent. Il dédaignait les pompes de son rang et n'en conservait que plus strictement la dignité. Il avait, comme ambassadeur, toute la fierté de son pays; mais le caractère d'ambassadeur ne l'empêchait point de tenir un enfant sur les fonts de baptême avec une fille du petit peuple, devenue sœur des pauvres, ni d'aller s'agenouiller au milieu de ces pauvres dans l'indigente chapelle de la rue Saint-Jacques, ni de visiter les galetas de la rue Mouffetard. Aucun de ses succès, aucun de ses honneurs, et, ce qui est mieux, aucune de ses vertus ne lui faisait oublier qu'il était pour son propre compte tributaire de la misère humaine. D'un autre côté, aucune considération de fortune n'aurait pu lui faire perdre un moment de vue ses devoirs envers Dieu et envers lui-même. Il était toujours prêt à quitter sa position brillante pour aller vivre à l'écart dans son Estramadure; et même, s'il avait à combattre une tentation plus forte que les autres, c'était celle-là. Il aspirait au silence et à l'oubli. Il fallait lui dire qu'il n'avait pas le droit de se retirer et qu'il devait attendre que Dieu lui fermât la bouche. Hélas! nous espérons qu'il attendrait plus longtemps.....

La piété de Donoso Cortés n'avait fait que grandir et se fortifier jusqu'au dernier jour de sa vie. Il raisonnait sa foi comme un homme de génie, il la pratiquait comme un enfant, sans emphase, sans respect humain, sans l'ombre d'une hésitation devant les commandements de Dieu et de l'Eglise, sans l'ombre d'un doute envers leurs promesses. Il égalait, sous ce rapport, le plus humble et le plus fervent paysan de l'Espagne. Ayant su que l'on gardait un vêtement de Notre-Seigneur dans l'église d'Argenteuil, il voulut s'y rendre en pèlerinage, pour obtenir de la compassion de Jésus la guérison de l'un de ses frères malade. C'était vers la fin de l'automne de 1851; la pluie tombait à torrents. Il n'en fit pas moins toute la route à pied. J'avais le bonheur d'être son compagnon. Lui ayant dit que je n'aurais pas cru qu'un Espagnol pût consentir à se laisser mouiller si longtemps, il répondit avec son charmant sourire, qu'il faudrait bien une autre pluie pour laver ses péchés.

Cette foi parfaite parut de la manière la plus touchante et la plus édifiante durant sa douloureuse maladie. Il parlait, il priait, il souffrait en parfait chrétien. La sœur de Bon-Secours qui veillait près de lui, admirait ce courage qu'elle n'avait pas besoin de soutenir et qui lui offrait plutôt un exemple. Elle disait: " Ses paroles sont des flèches dans le cœur." Il se confessa et communia plusieurs fois. Son confesseur était ce digne curé de Saint-Philippe-du-Roule, qui chanta la messe des funérailles, et qui ne put retenir ses larmes et manqua de voix entre l'autel du Dieu

juste et le cercueil de son ami. Il savait comme nous ce que perdaient l'Eglise et la société ; mieux que nous ce que perdaient les pauvres. Sous le poids de ce double deuil, son cœur chancela, non pas son espérance.

De toutes les consolations que peut laisser la mort d'un homme, aucune n'a manqué aux amis de Donoso Cortès, aucune, sauf de recevoir son dernier soupir. Il a su qu'il mourait, il a accepté la mort ; il est mort en priant, recommandant lui-même son âme à son bon ange, à son saint patron, au Dieu élément qu'il avait aimé et servi. Le dernier acte sorti de sa bouche a été un acte de foi. Il avait promis à la Sœur, s'il mourait, de prier pour elle. Le voyant près de s'éteindre, elle lui dit : Vous allez paraître devant Dieu, souvenez-vous de moi. D'une voix libre et claire, il répondit : Je vous le promets, et presque au même instant, il expira. Son âme, en s'envolant, laissa sur son visage quelque reflet de sa beauté suprême. Nulle trace de douleur n'altérait ses traits paisibles. C'était la sérénité d'un athlète qui se repose après la victoire, à peine fatigué du combat. Il avait regardé la mort en face, avec force et avec douceur, comme un ennemi à vaincre, et il l'avait vaincue. Il dormait en attendant la résurrection éternelle.

Personne, en Espagne ni ailleurs, ne se lèvera pour infirmer le beau témoignage qu'il se rendit à lui-même, en plein Parlement, dans l'impérissable discours du 4 janvier 1849 : *Lorsqu'arrivera le terme de mes jours, je n'emporterai pas avec moi le remords d'avoir laissé sans défense la société barbaquement attaquée, ni l'amère et insupportable douleur d'avoir jamais fait aucun mal à un seul homme.* Il faudrait graver ces paroles sur sa tombe, si son nom seul ne suffisait pas à rappeler ce qu'il fut."

Que pourrions-nous ajouter à ces paroles ? Donoso Cortès a été grand par le cœur, grand par la pensée et il a fait des dons magnifiques que Dieu lui avait départis, un noble usage. Nous nous inclinons devant cette belle figure et nous ne croyons pouvoir mieux faire en terminant ces notes que de lui appliquer les paroles qu'écrivait Louis Veuillot au début d'un article consacré à célébrer la mémoire d'un autre grand chrétien, d'un autre grand homme d'état dont nous présenterons bientôt le portrait à nos lecteurs :

"Saluons cette noble figure ! elle est digne de l'histoire !"



L
tra
mat
ven
enc
par
fais
bien
orga
de l'
de la
invé
d'ass
bien
leurs
des s
dans
par l
si bie
que e
une a
dent
aux s
Nord
diat
syndi
forme
qui e
pre à
nomb
prit d
tion p
L
matio
que, l
dans l
essor
D
corpor
y abo
forma

LES PHASES DU MOUVEMENT SOCIAL CHRÉTIEN

(Suite et fin)

III

L'enseignement venu de Rome sur la question ouvrière ne se traduisait pas seulement par des condamnations et par des affirmations doctrinales, mais aussi par des indications pratiques qui encourageaient les essais d'organisation corporative que tentaient partout les catholiques. En Belgique, c'était l'initiative privée qui faisait de l'Université de Louvain un centre d'œuvres corporatives bientôt imitées dans d'autres provinces. En Autriche, c'était à une organisation légale des professions que tendaient les champions de l'idée corporative qui avaient la haute voix dans les Conseils de la nation. En France, les préjugés révolutionnaires étaient si invétérés dans l'esprit même des conservateurs, que la faculté d'association professionnelle, remaniée par la loi de 1884, était bien peu mise à profit de leur côté, tandis qu'elle permettait à leurs adversaires d'utiliser pour la lutte politique la formation des syndicats ouvriers. Le monde rural fut plus long à se mettre dans le mouvement, mais il finit par céder à l'apostolat exercé par l'état-major de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers ; si bien qu'aujourd'hui les syndicats agricoles sont plus nombreux que ceux de l'industrie et exercent sur leurs milieux respectifs une action plus considérable et surtout plus heureuse. Ils le cèdent pourtant encore comme incarnation de l'idée corporative, aux syndicats mixtes de la grande industrie qui florissent dans le Nord, et aux associations professionnelles de femmes, dites "syndicats de l'aiguille", à Paris, à Brest, à Carcassonne. Ces derniers syndicats sont l'œuvre collective de dames patronesses qui en forment la clientèle, de patronnes proprement dites et d'ouvrières qui contribuent toutes au bien commun, selon la condition propre à chaque élément du corps social. Tandis que trop grand nombre de syndicats agricoles, qui n'ont pas été créés dans l'esprit des promoteurs, sont des sociétés coopératives de consommation plutôt que des associations.

L'esprit d'association préside plus nécessairement à la formation des *caisses rurales* qui en sont, dans le domaine économique, la plus récente création ; nées en Allemagne et adoptées dans la Haute-Italie, elles prennent en ce moment en France un essor extraordinaire.

Dire qu'aucun de ces groupements réalise complètement la corporation serait prématuré ; mais montrer qu'ils y tendent et y aboutissent nécessairement serait chose aisée. Or, comme ces formations réagissent d'une profession sur l'autre, il n'est pas

téméraire d'affirmer que c'est une question de temps seulement, de voir l'abaissement des dernières barrières légales qui mettent une entrave à l'établissement général d'un régime corporatif ; — c'est-à-dire de voir le succès complet de l'école d'économie sociale chrétienne qui a frayé la voie, par ses études et ses programmes, à la phase organique de la contre-révolution.

IV

Tout s'enchaîne dans ce qui est conforme à la logique des idées comme à la nature des choses, et la phase organique du développement de l'idée sociale chrétienne prépare déjà sa phase politique, dont la formule a été donnée depuis longtemps par ce mot d'ordre : " le régime représentatif sur la base du régime corporatif ".

On la voit poindre en France, dès l'année 1888, dans le mouvement qui prépara la première tenue des Etats libres du Dauphiné, et se généraliser l'année suivante par la réunion à Paris des mandataires portant les cahiers de dix-sept assemblées provinciales. C'était la réponse au défi porté par les tenants de la Révolution, qui avaient prétendu faire un jubilé national du Centenaire de la " Déclaration des droits de l'homme ". Il y a une grande ressemblance d'esprit entre la revendication des libertés publiques de l'ancienne France qui se produisit ainsi et le mouvement guelfe qui renaît dans la Haute-Italie. Sans doute la réalisation de la formule donnée plus haut peut être retardée, et même compromise dans les pays les plus avancés, par la division qui a éclaté parmi les Catholiques, entre les conservateurs et les progressistes qui ont pris le nom de Démocrates. Mais on voit déjà des formations presque complètes prêtes à agir sur le terrain politique, lorsqu'il ne sera plus considéré uniquement comme une arène des partis, mais comme un champ ouvert à la liberté de bien penser, de bien dire et de bien faire ce qui est réclamé pour le bien commun.

Pour en juger il faut considérer, au delà des disputes sur la forme du gouvernement qui sont propres aux peuples désorganisés, regarder combien les revendications inspirées de l'esprit social chrétien sont les mêmes dans tous les pays civilisés et se heurtent aux mêmes résistances dogmatiques ou intéressées. La politique, c'est-à-dire l'art de rendre les peuples heureux, est identique en ses grandes lignes dans tout ce qu'on appelait jadis la République chrétienne, et dont l'unité a disparu avec la Révolution pour faire place aux discordes qu'elle fomenta et aux menaces qu'elle suspend entre tous les Etats. Les catholiques, lorsque l'on n'entretiendra plus entre eux l'esprit de combativité — caractéristique, hélas ! de la race française, — se retrouveront unanimes à restaurer des gouvernements, où, quelle que soit leur forme, ce ne soient plus les sujets qui commandent et le prince qui obéit, comme dans le régime parlementaire ; où ce ne soient plus les travailleurs qui peinent et les spéculateurs qui profitent, comme dans le régime capitaliste ; où ce ne soit plus la morale qui périclité et la licence qui s'étale, comme dans le régime maçonnique ; enfin où ce ne soit plus l'Etat qui ruine le peuple pour

en
mi
sin
na

ton
cia
ce
vo
nié
chr
por
for
REG

tien
orig
lenc
se r
char
vis
a pa
teur
semb
...
" sur
" des
" tit
" au
...
" soc
" ter
" chr
...
" se p
" mer
" bien
...
" les
" pou
" mes
" soci
" mer
...
C
répan
gram
liers p
ment

entretenir une armée de fonctionnaires, mais la nation qui s'administre elle-même par tous ses organismes autonomes, sous le simple contrôle du Pouvoir, gardien des lois et de l'unité nationale.

Le programme de la contre-révolution se formule déjà dans tous les groupements chrétiens par ces trois mots : liberté d'association, représentation des intérêts, décentralisation. Sans doute ce n'est là qu'un commencement, mais c'est déjà beaucoup de voir par où il faut commencer, et de le voir tous de la même manière. On peut donc dire que le développement de l'idée sociale chrétienne est entré dans sa phase politique, lorsqu'à l'idée corporative il a joint l'idée représentative et les a associées par cette formule déjà citée : LE RÉGIME REPRÉSENTATIF SUR LA BASE DU RÉGIME CORPORATIF.

V.

Telle a été la marche historique et le mouvement social chrétien en France ; tel il s'est reflété dans cette Revue depuis ses origines jusqu'à ce jour. Pour mieux apercevoir combien parallèlement il s'est développé dans les autres milieux catholiques, on se reportera à la description qu'en a donnée récemment un de ses champions les plus autorisés en Italie. Les lignes qui suivent visent sans doute principalement le mouvement Guelfe, dont on a parlé plus haut, mais elles s'appliquent dans la pensée de l'auteur — le professeur Toniolo de l'Université de Pise — à tout l'ensemble des phénomènes de la rénovation sociale chrétienne :

.....
 " Au début, l'attention et l'effort des catholiques se porta surtout sur l'affirmation — qui contrastait si violemment avec des préjugés invétérés — de la subordination nécessaire des institutions et de la vie sociale à la morale, à l'Évangile, à l'Église, aux enseignements et au gouvernement du Souverain Pontife.
 " Après qu'on eut emporté ce point capital de la réforme sociale, les esprits s'attachèrent, non sans de vifs débats, à déterminer l'essence, le rôle et la limite de l'intervention de l'État chrétien dans les questions sociales.

" Cette seconde victoire obtenue, l'étude, non moins disputée, se porta sur l'ordre même de la Société, et parvint graduellement à la conception d'une réorganisation sociale par classes, bien coordonnées elles-mêmes par le régime corporatif.

" Cette troisième proposition étant aussi désormais acceptée, les intelligences se jettent maintenant avec ardeur dans la poursuite d'un accord nécessaire entre les trois grands organismes de la société chrétienne. L'Église, l'État et la hiérarchie sociale en vue du bien commun et particulièrement du soulagement des classes populaires."

.....
 Cet aperçu historique en même temps que philosophique se répand en ce moment dans le monde catholique, comme programme " nécessaire et unique ", auquel des courants particuliers peuvent sans doute ajouter de ce qui leur est propre, notamment le courant démocratique, " mais à condition que celui-ci

“ sache se dépouiller de toute connivence même accidentelle et “ indirecte avec la démocratie anti-chrétienne ” — disons révolutionnaire.

Que l'on reprenne maintenant, point par point, la série des propositions de ce programme, on les trouvera toutes en contradiction directe avec la *Déclaration des droits de l'homme* et avec toute la philosophie et l'œuvre de la Révolution. Comme, d'autre part, nous n'avons jamais tenu ici un autre langage, nous sommes fondés à dire que nous sommes demeurés intégralement fidèles à l'esprit et aux engagements de notre origine.

On a pourtant dit qu'alors nous ne savions pas bien où nous voulions aller, mais mieux d'où nous voulions sortir. Ce n'est, on le voit, pas suffisamment observé, puisque nous avons marqué si nettement notre orientation et que nous n'en avons jamais dévié ; ce qui ne saurait être l'effet du hasard, mais d'une sûreté de doctrine puisée dans la tradition. Encore y a-t-il tradition et tradition, dira-t-on. Sans doute ! et Dieu a accordé à la simplicité de notre foi le discernement que perdent parfois les superbes. Il fera encore en sorte que l'idéal d'une rénovation sociale chrétienne, après avoir triomphé contre une fausse notion de la liberté, ne s'attache pas à une non moins fausse notion de l'égalité ; sans avoir rien pour cela d'un retour vers les formes du passé, mais en y recherchant les voies ouvertes à la marche pacifique d'une évolution historique.

VI

La suite de l'évolution historique pour l'idée sociale chrétienne se déduit aisément de ce qui précède, en s'attachant à ce point acquis que les trois facteurs du bien commun doivent être par leur accord : l'Eglise, l'Etat et la hiérarchie sociale. Pour concevoir la coordination de ces trois forces sociales, un homme de beaucoup de cœur et d'esprit, qui présidait il y a vingt ans un grand congrès catholique à Vienne, avait modifié de la manière suivante les termes des deux maximes classiques du libéralisme : “ L'Eglise règne mais ne gouverne pas, ” et “ Le Prince libre dans l'Etat libre. ”

La première de ces maximes indique le principe de coordination entre la société religieuse et la société civile, tel qu'il convient aux temps modernes, tandis que la formule Cavourienne “ l'Eglise libre dans l'Etat libre ” n'a jamais préparé que des conflits où le dernier mot restait à la force, parce qu'elle n'est pas chrétienne.

La seconde maxime “ le Prince libre dans l'Etat libre ” substituée à celle de la Charte de 1830 “ le Roi règne mais ne gouverne pas ”, indique le principe de coordination de l'autorité suprême avec les autorités sociales, la reconnaissance implicite de droits propres et distincts à chacune d'elles. Qui ne voit en effet qu'aussi bien que l'Ancien Régime, le parlementarisme a fait son temps, dans les républiques comme dans les monarchies, avec ses traits caractéristiques : l'incompétence, l'absolutisme et l'irresponsabilité des Chambres, données comme expression de la souveraineté du peuple ou comme garantie de ses libertés.

Nous traduisons, on le voit, l'expression de hiérarchie sociale employée par le sociologue italien, par celui d'autorités sociales, emprunté au vocabulaire de Le Play. Celle-ci nous paraît plus familière à des oreilles françaises dans le sens où il a voulu se prononcer, et qui résulte évidemment du contexte : à savoir du principe d'organisation de classes qu'il donne pour bases à la reconstitution sociale. Or ces classes ne sauraient dans sa pensée être hiérarchisées dans le sens de la subordination, comme en partie dans le monde féodal, mais coordonnées selon le rang des services qu'elles rendent à la société. Elles auraient alors leurs autorités propres préposées à la garde de leurs droits et à la représentation de leurs intérêts, et l'exercice des charges de l'autorité constituerait plutôt une fonction sociale qu'une fonction politique; c'est du moins dans cette acception que nous croyons devoir prendre le terme d'hiérarchie sociale, et qu'il nous paraît possible à faire accepter.

Nous n'insisterons plus ici sur la place que doit tenir la famille dans l'organisation corporative, ni sur celle de la corporation dans la société publique; mais nous ferons observer combien cette restauration soulève de problèmes qui ne sauraient être résolus, à cause de leur caractère pratique et de leur variété, qu'à l'aide de connaissances propres à chaque élément du corps social. Il paraît ainsi probable qu'à la suite de la phase politique à peine encore ébauchée, le mouvement qui porte les esprits vers un idéal de vie sociale chrétienne devra entrer dans une phase scientifique.

Sans doute les ouvriers de la première heure n'y seraient pas suffisants, mais il s'est formé une nouvelle génération, qui, si elle conserve nos principes et nos idées générales, saura mener l'œuvre à bonne fin.

Puisse-t-elle surtout ne pas se laisser détourner d'une tâche devenue plus aride par ce cri d'une foi mal éclairée ou d'une indolence mal déguisée: " faites d'abord des chrétiens et les questions sociales s'arrangeront d'elles-mêmes." Non! les mauvaises institutions corrompent les hommes, dont les meilleurs ne peuvent que les rendre supportables; tandis que les bonnes institutions sont l'école des vertus sociales. Et l'on ne parle pas seulement ici des institutions publiques, mais de toutes celles qui constituent les hommes en société, et qui sont d'autant plus efficaces pour la formation des moindres individus qu'elles sont plus à leur portée. Lorsqu'ils se croient souverains, ils n'ont d'autre souci politique que celui d'abdiquer périodiquement en faveur de soi-disant représentants investis d'une délégation illimitée de cette souveraineté nominale. Mais dans la réalité, la commune, la paroisse, la corporation, toutes les formes d'association sont après la famille l'école du citoyen, et doivent être l'objet immédiat de la sollicitude du chrétien.

LA-TOUR-DU-PIN CHAMBLY.

Association Catholique, livraison du 15 novembre dernier.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Jeudi a eu lieu la rentrée des Chambres à Ottawa. Nous avons cherché en vain dans le programme ministériel pour la session l'indication d'une mesure tendant à soulager les pauvres catholiques manitobains du poids des injustices qui les oppressent. Nous n'y avons trouvé aucun écho répondant à la voix auguste du chef de la catholicité prêchant l'union et la concorde, mais l'union dans les efforts à faire pour obtenir pleine et entière réparation, la concorde dans la vérité, la charité et la justice. La solution donnée au conflit scolaire par le Docteur infailible, en ce qui concerne le côté religieux soumis à sa juridiction, il n'en est pas même fait mention dans la harangue officielle, qui s'y prêtait pourtant. L'intervention sollicitée par un cinquième de la représentation nationale est ignorée et dédaignée, comme on le fait des événements sans actualité et sans portée.

C'est dire que le gouvernement Laurier, en sa qualité de gouvernement, n'entend rien faire pour donner exécution aux vœux exprimés par le Souverain Pontife. C'est dire qu'il reste sourd aux revendications désormais formulées avec la sanction et l'appui de la plus haute autorité qu'il y ait au monde. Il est pénible d'avoir à constater un pareil oubli de ses devoirs, une pareille indifférence, et, tranchons le mot, un pareil mépris de la part d'un chef de gouvernement qui se dit catholique, mais ne se soucie guère de prouver qu'il l'est réellement, qui invoque la juridiction du Pape, mais à la condition d'en faire fi si elle ne se range pas à son avis.

Il reste, il est vrai, l'initiative individuelle. Il est loisible à tout député de ramener la question devant la Chambre et de soulever un débat au cours duquel la position faite à l'autorité publique par le document pontifical pourra être mise en lumière. Mais quelle chance a cette initiative parlementaire d'aboutir si le gouvernement, d'avance la repousse par son silence et la combat ouvertement ou en sous-main si elle se produit? N'importe, nous serions heureux que quelqu'un prît le moyen régulier de faire entendre en pleine Chambre la voix à la fois si ferme et si mesurée du Pontife romain, du Roi spirituel qui commande au res-

pect du monde. Qui peut dire l'effet qu'elle y produirait, la grâce de Dieu aidant ?

Il va de soi que tout cela ne devra se faire, néanmoins, qu'à près qu'on aura pris au préalable l'avis des évêques. Mais, s'ils n'y voient pas d'objection et si un député catholique jouissant de quelque crédit veut s'y prêter, nous voudrions que, dès cette session-ci, on tint le droit constitutionnel des catholiques bien en vue, afin d'enlever toute chance de prescription à la malveillance, à l'hostilité ou à l'indifférence passive des divers groupes.

Nous signalions, dans notre dernière livraison, le mouvement de publication catholique qui se fait dans notre pays, et plus particulièrement dans notre province. Nous venons d'en recueillir un autre fruit, et non des moins savoureux. Nous voulons parler du *Petit Messager du Très Saint Sacrement*. Quelle onctueuse et charmante petite revue qui vient nous parler de l'Eucharistie, de ses bienfaits, de ses miracles d'amour et de fidélité, de cette sève suréminente des œuvres de foi, dans un temps où le matérialisme nous enserme par trop de côtés, hélas !

Bienvenue et longue vie, cher petit confrère ! Que le Dieu de l'Eucharistie fasse surgir au milieu de nous une légion de chrétiens sans peur dont les fières déclarations et les œuvres généreuses lui procurent autant de gloire qu'Il cache d'éclat et de majesté derrière le voile mystique de son mystérieux abaissement dans l'Hostie ! Qu'Il nous apprenne à tous que l'humilité est la condition de la vraie grandeur et que c'est en descendant jusqu'à nous qu'Il a pu nous élever jusqu'à Lui ! Le jour où cette leçon-là sera bien comprise, le règne social du Christ sera, non plus une aspiration, mais un fait.

Dans notre prochaine livraison, nous publierons un nouveau rapport sur les missions de l'ouest canadien que nous devons à la gracieuse obligeance de Sa Grandeur Mgr. Langevin, par l'entremise de son très digne secrétaire, le R. P. George, O. M. I. Nous l'avons reçu trop tard pour l'insérer dans la présente livraison.

AUX ETATS-UNIS

Il paraît que le cardinal Rampolla aurait récemment annoncé que le Souverain Pontife se préparait à conférer une grande faveur aux Etats-Unis. On lit ce qui suit dans une correspondance de Rome à ce sujet : "On m'informe que la faveur est personnelle,

mais qu'il ne s'agit pas de revêtir quelqu'un de la pourpre romaine. Elle est de nature à flatter, et je crois qu'elle flattera les Américains plus que ne le ferait la création de deux, ou même de trois cardinaux." On est très intrigué de savoir ce qu'il y a dans cette annonce. C'est évidemment un grand honneur que le St. Père réserverait à l'un des fils de l'Amérique catholique et qui rejaillirait sans doute sur toute l'Eglise aux Etats-Unis. Il n'y a qu'à attendre.

Il se fait, de ce temps-ci, un mouvement sérieux contre la licence du théâtre aux Etats-Unis. Il est de fait que cette licence est aujourd'hui rendue à un point tel qu'elle est devenue un scandale en même temps qu'une cause de profonde démoralisation. Plusieurs écrivains catholiques de renom, laïques et ecclésiastiques, prennent part à cette campagne de purification, ou du moins d'assainissement. Les dramaturges catholiques, dont les œuvres étaient délaissées, voient l'opinion se rapprocher d'eux davantage et l'effet moral du mouvement, pour peu qu'il s'étende, ne pourra manquer d'être considérable. L'Eglise est la gardienne des mœurs, a dit Léon XIII dans l'Encyclique *Humanum genus*. Elle est donc directement intéressée à ce combat contre la licence théâtrale et il ne faut pas s'étonner que des catholiques soient au premier rang parmi ceux qui le mènent.

La propagande mormone fait son chemin aux Etats-Unis. On la croyait à peu près confinée à l'Utah, mais la voilà qui a envahi l'Idaho au point d'y être un facteur politique. La secte a aussi des ramifications dans le Colorado, l'Arizona et le Nouveau Mexique et elle a des missionnaires jusque dans New-York, le New-Jersey, le Connecticut et la Pennsylvanie. Le protestantisme se défend mal contre cette peste, qui menace les institutions américaines. Il n'y a que la doctrine catholique sur la sainteté du mariage élevé à la hauteur d'un sacrement et l'indissolubilité du lien conjugal, qui puisse en circonscrire les ravages d'abord, pour arriver ensuite à la supprimer.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous avons eu l'occasion de lire un résumé, probablement exact, du retentissant article de la *Civiltà Cattolica* sur la question romaine. Nous attendrons cependant, pour faire des commentaires sur le sujet, d'avoir lu l'article entier qui devra

nous arriver ce soir ou demain par la malle d'Europe. Peut-être le publierons-nous *in extenso*.

* Nous devons aussi signaler, toujours au sujet de la question romaine, la publication d'une brochure sensationnelle dont la paternité est attribuée à un ancien ministre du roi Humbert. Cet homme politique, anticlérical avoué, constate l'état lamentable dans lequel la lutte contre la Papauté a mis l'Italie officielle et déclare très nettement que puisqu'on a eu la faiblesse de laisser prendre à l'Eglise l'ascendant qu'elle possède aujourd'hui et qui ne permet plus d'espérer la supprimer, il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur et tenter de faire avec elle la paix la moins désastreuse possible, c'est-à-dire celle qui sauvegardera le mieux les intérêts des sectes. Il indique ensuite une série d'adoucissements qui pourraient être apportés à la situation de l'Eglise. Il faut dire que les catholiques italiens n'ont pas fait à cette brochure un accueil très flatteur, tandis que les aveux de l'auteur, en ce qui concerne l'influence actuelle de l'Eglise et la triste situation faite à son pays par l'anticléricalisme de ses gouvernants, lui ont valu de violentes attaques de la part de ses amis.

C'est un fait encore qui se rattache à la solution du problème redoutable qui agite le monde catholique tout entier, et dont la solution pourrait bien être moins éloignée qu'on ne le pense, que la démonstration du patriciat romain en l'honneur du Souverain-Pontife, ainsi que le discours que celui-ci a adressé, en cette occasion, à ses fils de l'aristocratie romaine. Nous publions cette allocution aux premières pages de la présente livraison de notre revue.

—On annonce pour ce mois de février, toute une série de pèlerinages à Rome, pèlerinage américain, pèlerinage belge, hollandais, etc.

FRANCE.—M. Max Nordau, un écrivain juif de quelque réputation, a jugé à propos, sur la demande du *New-York Journal*, de nous donner son opinion sur l'affaire Dreyfus et ses conséquences probables. Nos lecteurs ont probablement lu le résumé de cette interview dans quelque journal quotidien. Disons seulement que M. Nordau a donné libre cours à sa fantaisie et rompu ouvertement en visière à la vérité. Un seul point nous intéresse là-dedans,—et encore ne croyons-nous pas nécessaire de réfuter ici les ineptes accusations portées par M. Nordau contre l'église catholique—c'est celui où ce juif déclare que le résultat ultime de l'agitation antisémite actuelle sera, en France, le massacre général des Juifs et ajoute que la responsabilité de ce crime re-

tombera sur l'Eglise catholique. Nous profiterons de l'occasion pour reproduire un document de haute importance et qui éclaire d'une vive lueur le rôle joué par l'Eglise envers les Juifs dans les siècles passés, alors que les circonstances lui permettaient de protéger efficacement le peuple déicide et que celui-ci était, comme aujourd'hui d'ailleurs, en butte à l'exécration populaire, exécration richement méritée, il faut l'avouer.

En 1807, Napoléon réunit à Paris, les délégués du peuple juif résidant dans l'empire français. Dès sa première séance, ce sanhédrin adopta la résolution suivante :

Les députés israélites de l'Empire de France et du Royaume d'Italie au Synode hébraïque décrétèrent le 30 mai dernier, pénétrés de gratitude pour les bienfaits successifs que le clergé chrétien a rendus dans les siècles passés aux Israélites de divers Etats de l'Europe :

Pleins de reconnaissance pour l'accueil que divers Pontifes et plusieurs ecclésiastiques ont fait dans différents temps aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les Juifs du sein des sociétés,

Arrêtent :

Que l'expression de ces sentiments sera consignée dans le procès-verbal de ce jour pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des Israélites de cette Assemblée, pour les bienfaits que les générations qui les ont précédés ont reçu des ecclésiastiques des divers pays d'Europe.

— Nous avons à enregistrer la mort de quatre catholiques français distingués qui, sur divers théâtres, ont fait honneur à leur race et à leur foi : Mgr Maupied, l'écrivain distingué ; M. Bieil, directeur du séminaire de Saint-Sulpice ; M. Noël Le Mire, un grand industriel de Lyon, et M. André Reille, le jeune député du Tarn, décédé à trente-six ans.

L'abondance des matières nous force à écourter notre chronique cette semaine et à remettre à la semaine prochaine diverses notes, notamment des détails sur la situation des catholiques en Sibérie.

7 février 1898.